



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes**

**pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement  
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

## SUJET

Marc travaille dans une entreprise de menuiserie avec 3 collègues. Aujourd'hui, il doit couper plusieurs planches à la scie circulaire. En voulant retirer un petit morceau de bois qui le gênait, Marc se sectionne deux doigts.

Deux de ses collègues, ayant observés la scène se précipitent. L'un d'entre eux est sauveteur secouriste du travail, il intervient.

### 1- PARTIE SECOURISME (7 points)

1-1 Indiquer les 4 actions que doit effectuer le sauveteur secouriste du travail

1-2 Numéroté par ordre de priorité, les 4 actions à mettre en œuvre

1.3 Citer le numéro de téléphone qui doit être appelé

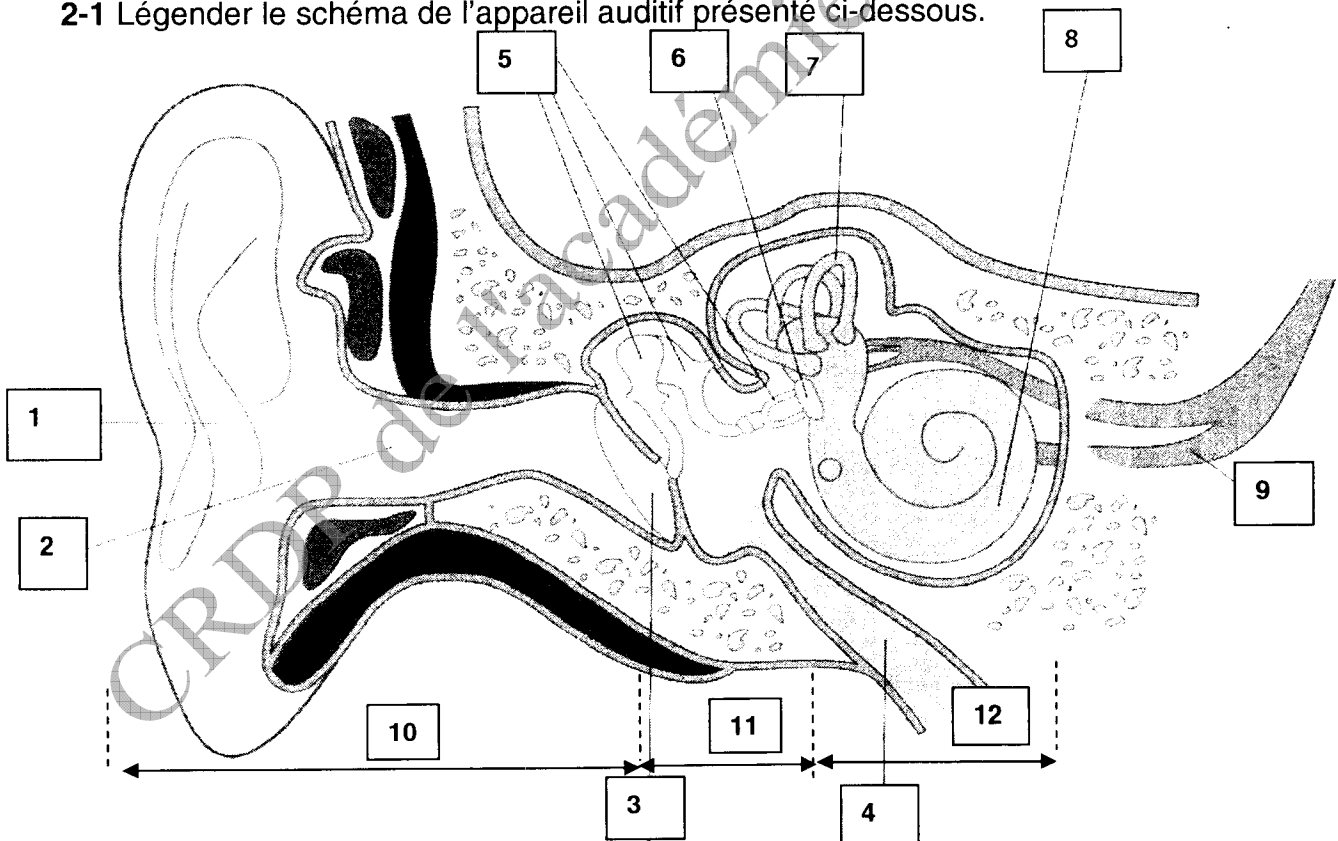
1.4 Lister quatre informations que doit contenir le message d'alerte.

1.5 Citer trois actions complémentaires que le SST doit mettre en œuvre avant l'arrivée des secours.

### 2- PARTIE BIOLOGIE (6 points)

Marc est régulièrement exposé à un niveau sonore qui dépasse 90 dB.

2-1 Légender le schéma de l'appareil auditif présenté ci-dessous.



	Session	2009		Facultatif : code
Examen et spécialité				
<b>Brevet Professionnel Menuisier / Brevet Professionnel Charpentier</b>				
Intitulé de l'épreuve				
<b>UF2 Hygiène, prévention, secourisme</b>				
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
<b>SUJET</b>		<b>1H00</b>		<b>1/2</b>

## SUJET

(document extrait du livre de VSP en CAP, collection les nouveaux cahiers, édition Foucher)

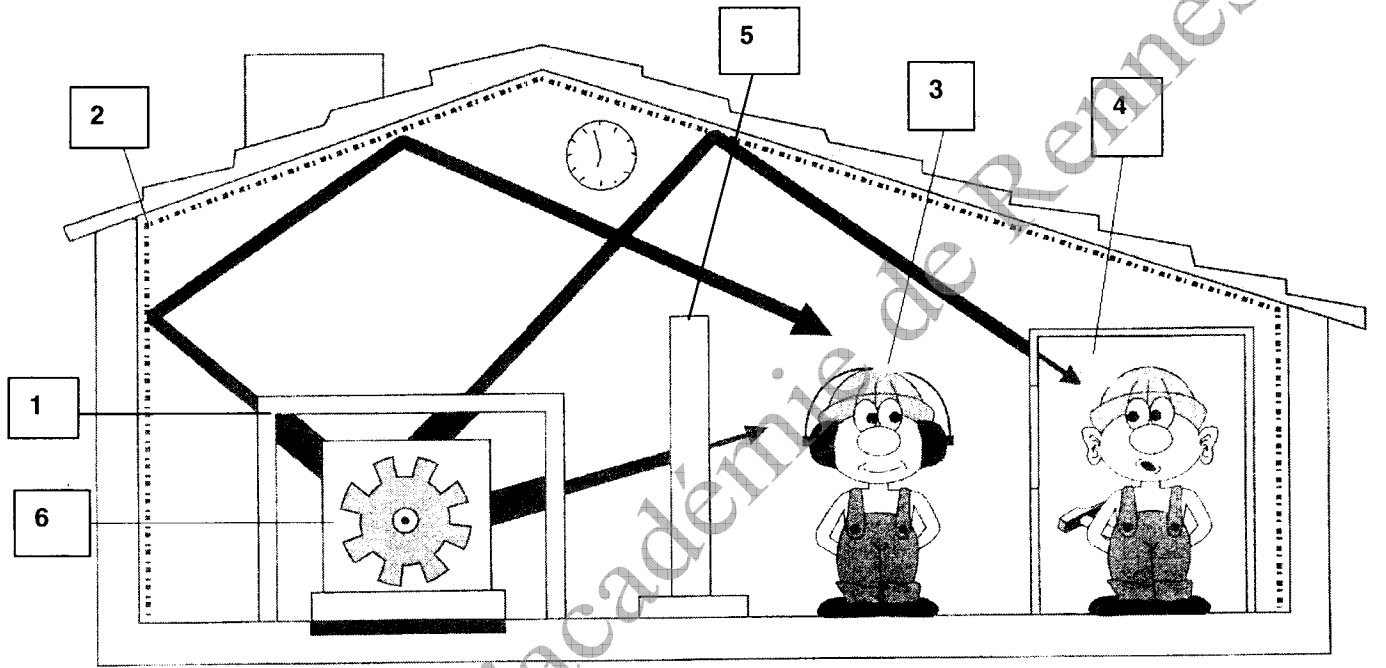
2-2 Indiquer le rôle général de chaque partie de l'appareil auditif

2-3 Nommer les deux types de surdité

2-4 Indiquer la valeur du seuil légal pour une journée de travail de 8 heures

### 3- PARTIE PREVENTION (7 points)

3-1- Indiquer les mesures de prévention représentées sur le schéma ci-dessous



(document extrait du livre d'HPS édition Delagrave)

3-2 Depuis novembre 2001, toutes les entreprises ont obligation d'identifier tous les risques liés à leur activité professionnelle et de les répertorier dans un document ainsi que les mesures de prévention

3-2-1 Indiquer le nom de ce document

3-2-2 Nommer la personne chargée de contrôler sa présence dans les entreprises

3-2-3 Préciser le risque encouru par une entreprise en cas d'absence de ce document

3.3 - Le suivi médical des salariés par le médecin du travail fait aussi partie de la prévention.

3-3. 1 Indiquer trois visites médicales obligatoires

3.3.2 Préciser l'intérêt de ces visites médicales.

3.3.3 En dehors du contrôle médical des salariés, préciser deux autres rôles du médecin du travail.

Brevet Professionnel Menuisier / Brevet Professionnel Charpentier	Rappel codage
UF2 Hygiène, prévention, secourisme	2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.